

# Etrechy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/

**Lettre recommandée avec accusé de réception 1A 056 901 1585 0 du 7 mars 2012.**

Le 7 mars 2012.

Michel GLEYZE,

Président de l'association ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES,

à

M. le Président de la Commission d'enquête «SAGE nappe de Beauce»

Mairie de Pithiviers

1 place Denis Poisson, BP 706

45300 PITHIVIERS.

M. le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (pagd) et sur le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (sage) de la nappe de Beauce, je vous prie de trouver ci-après les avis et réserves que notre association souhaite exprimer.

Les enjeux concernant l'avenir de notre ressource en eau ne laissent, heureusement, presque plus personne indifférent;

- pour cette raison,

- pour tenir compte de certaines pollutions déclarées [par exemple la pollution souterraine de Sermaise du Loiret, celle de Sermaise de l'Essonne],

- et pour prévenir les dangers de pollutions potentielles [par exemple avec : le projet de décharge à St Escobille, le projet de la Société française Donges-Metz (SFDM) de plateforme pétrolière à Cerny, les activités de prospection et d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, les nouvelles installations de stockage de déchets dangereux, les nouvelles carrières, etc.],

nous adhérons complètement aux observations émises par l' «Association de Défense de la Santé et de l'Environnement de St Escobille » que vous avez reçu par ailleurs,

nous reprenons ses conclusions et

- donnons un avis favorable sur le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et sur le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe de Beauce

- émettons cinq réserves.

## **Deux réserves concernant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.**

- Nous demandons que soit affirmé le caractère prioritaire de l'action prévue pour une meilleure gestion des pollutions chroniques et accidentelles d'origine industrielle. Nous demandons également que cette action ne se limite pas uniquement aux rejets directs, mais soit étendue aux rejets diffus des zones de stockage et bassins de rétention implantés au sein des installations classées.
- Nous demandons que soit engagée une action complémentaire avec la réalisation de la carte de vulnérabilité intrinsèque de la nappe de Beauce, et suivant le modèle adopté le 29 septembre 2010 dans le cadre de la révision du SAGE des nappes profondes de Gironde. Ce document devra être diffusé le plus largement possible auprès des collectivités et services de l'Etat.

## **Trois réserves concernant les dispositions du règlement :**

- Nous demandons l'interdiction des activités de prospection et d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels. Cette interdiction doit expressément viser toute opération menée à fin d'expérimentation dans le sous-sol profond au droit de la nappe de Beauce.
- Nous demandons que les nouvelles installations de stockage de déchets dangereux, non dangereux ou inertes, soient conformes à la norme AFNOR BP X30-438 de novembre 2009, relative aux bonnes pratiques pour les reconnaissances géologiques, hydrogéologiques et géotechniques de sites d'installations de stockage de déchets.
- Nous demandons que les nouvelles carrières fassent l'objet d'une étude hydrogéologique décrivant les caractéristiques du site et mettant en évidence les impacts prévisibles sur la qualité des eaux souterraines.

- demandons la prise en compte des annexes 1 et 2 ci-après

## **ANNEXE 1**

### **Proposition d'action complémentaire :**

#### **carte de la vulnérabilité intrinsèque de la nappe de Beauce**

#### **DEFINITION DE L'ACTION**

Réaliser une carte détaillée de la vulnérabilité intrinsèque de la nappe destinée à servir d'outil d'aide à la décision pour les collectivités et services de l'Etat dans le cadre des projets d'aménagements et d'autorisation des installations classées.

#### **Les opportunités pour les acteurs :**

- **pour les collectivités et les industriels** : identifier les sites favorables à l'implantation d'aménagements du point de vue de la protection de la ressource et faciliter le travail d'étude du contexte hydrogéologique.
- **pour les services de l'Etat** : disposer d'un cadre technique et réglementaire cohérent pour l'étude du contexte hydrogéologique dans le cadre des procédures d'autorisation des installations classées.

#### **Les résultats attendus**

prévention à la source des risques de pollution d'origine industrielle.

#### **METHODE PROPOSEE**

Sur la base du travail réalisé dans le cadre du SAGE Nappes Profondes de Gironde, et adopté le 29 septembre 2010, réaliser une carte de vulnérabilité détaillée de la nappe de Beauce selon la méthode de cartographie à index avec pondération de critères.

Cette carte de vulnérabilité devra permettre :

- de distinguer a minima 5 classes de vulnérabilité simplifiée ;
- d'utiliser une échelle d'étude plus adaptée aux décisions d'aménagement sur le territoire ;
- d'uniformiser les paramètres et choix méthodologiques appliqués de part et d'autre de la ligne de répartition des eaux et des limites administratives ;
- d'intégrer un plus grand nombre de paramètres exploitables à cette échelle d'étude.

En particulier, la cartographie devra prendre en compte la présence d'éléments ponctuels pouvant renforcer localement la vulnérabilité de la nappe : cavités, zones d'engouffrement, formations karstiques, puits et forages abandonnés...

A défaut d'être intégrés dans l'évaluation de la vulnérabilité simplifiée, ou recensés avec précision, ces éléments pourront toutefois être indiqués au moyen de zonages par densité et probabilité de présence.

Assurer la diffusion large et faciliter l'appropriation de l'outil cartographique et de la méthodologie associée auprès des acteurs.

## ANNEXE 2

### Rappel de l'action prévue pour une meilleure gestion des pollutions chroniques et accidentelles d'origine industrielle (action n° 28 du PAGD)

#### DEFINITION DE L'ACTION

Eviter le rejet direct en période d'étiage dans les milieux sensibles où la dilution de la charge polluante n'est pas réalisée.

#### Les opportunités pour les acteurs :

- **pour les industriels** : se mettre aux normes par rapport à la réglementation, s'impliquer dans les actions de reconquête de la qualité de l'eau et améliorer son image.
- **pour le maître d'ouvrage** : maintenir une dynamique, impliquer les industriels dans le programme et mettre en place des process plus sécurisés et soutenables par rapport à la reconquête de la qualité de l'eau.

#### Les résultats attendus :

- respect des objectifs de bon état de la «Directive Cadre Eau»

#### METHODE PROPOSEE

Développer l'utilisation de bassin tampon en sortie d'industrie ou toute autre solution technique ou organisationnelle pour éviter le rejet direct en période d'étiage dans les milieux sensibles où la dilution de la charge polluante n'est pas réalisée :

- mettre en place des bassins tampons ;
- si possible, diminuer l'activité en période d'étiage ce qui diminue le volume des rejets ;
- épandre les effluents, sous réserve que la valeur qualitative des effluents soit prouvée et qu'un plan d'épandage soit préalablement défini.

Mettre en place des bassins de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie.

Maîtriser les ruissellements provenant des surfaces utilisées par l'industrie :

- mettre en place des déshuileurs (système de séparation des graisses par la différence de densité existante entre les graisses et les eaux) au niveau des aires de déchargement ;
- mettre en place des bacs de rétention au niveau des aires de stockage (un bac pour l'ensemble de l'aire de stockage ou des bacs individuels par palette).

Pour la décontamination des anciens sites industriels pollués, respecter la réglementation en vigueur.

Constituer un pôle de compétence capable d'aider à la définition de la politique générale en matière de prévention des risques technologiques, et apporter l'appui technique éventuellement nécessaire à l'inspection locale dans l'instruction d'accidents importants./.